

Biesheim

numéro spécial coronavirus

LE MAG

AVRIL 2020



Édito

Chère Biesheimoise, Cher Biesheimois,
Je souhaite que l'actuel épisode sanitaire vous garde en bonne santé, ainsi que vos familles et amis.

Un 18e numéro du MAG, spécial confinement, vous est proposé par la mairie et édité par nos propres moyens, pour vous informer de toutes les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus sur le territoire français.

Je souhaite d'abord vous remercier de nous avoir renouveler votre confiance lors des dernières élections municipales. L'installation du nouveau conseil et l'élection du maire et des adjoints ont été reportées à une date ultérieure sur décision gouvernementale. Sachez que les nouveaux élus sont d'ores et déjà prêts à s'investir dans leurs prochaines fonctions municipales.

Je remercie tous ceux qui respectent les mesures de confinement, qui ont été, je vous le rappelle, actées jusqu'au 11 mai. Merci à tous nos concitoyens pour leur soutien au personnel de santé et à tous les professionnels qui continuent à travailler afin d'assurer le minimum vital pour les Français. Dans ce contexte difficile, de combat contre cet ennemi invisible et pour faire barrage, je vous demande de respecter les consignes et surtout de rester chez vous !

Vous trouverez de nombreuses informations et actualités relayées notamment par les sites internet :

- de la Préfecture, haut-rhin.gouv.fr
- de la Ville, biesheim.fr
- de la Communauté de Communes, pays-rhin-brisach.fr
- et nos réseaux sociaux #restezchezvous.

Le Maire, Gérard HUG
Président de la Communauté
de Communes Pays Rhin-Brisach



www.biesheim.fr

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

Biesheim

N°18

DON DU SANG MAINTENU

Plus que jamais, les collectes de dons du sang doivent se poursuivre ! La Préfecture du Haut-Rhin souhaitant les maintenir, veuillez noter les deux prochains rendez-vous organisés à Biesheim par l'amicale des donneurs de sang qui auront lieu : **les 26 mai et 25 août de 16h30 à 19h**
Salle Saint-Exupéry



ANNULATION OU REPORT DES MANIFESTATIONS

Compte tenu des annonces gouvernementales, la ville de Biesheim vous informe que les manifestations, animations et actions culturelles à Biesheim, de mai à mi-juillet 2020 sont annulées ou reportées.

ECHANGES SCOLAIRES ET JUMELAGE BIESHEIM / LE MAS D'AGENAIS

Les échanges scolaires programmés début juin sont annulés et reprendront l'an prochain dans un cycle normal.

S'agissant des festivités du 50e anniversaire du jumelage prévues au MAS D'AGENAIS en août prochain, une décision de report est à l'étude. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la décision prise.

PERIODE D'URGENCE SANITAIRE ET DECONFINEMENT

Lors de son allocution, le 13 avril dernier, le Président de la République Emmanuel MACRON a annoncé plusieurs mesures dans le cadre de la période d'urgence sanitaire. Le déconfinement serait en effet possible après le 11 mai.

- **Des masques et des tests** : Lorsque le confinement commencera à être allégé, la France pourra tester toutes personnes présentant des symptômes et chacun devra pouvoir disposer d'un masque.
- **Réouverture des écoles, collèges, lycées** : les crèches, écoles... rouvriront progressivement à partir du 11 mai. Mais dans l'enseignement supérieur, les cours ne reprendront physiquement pas avant l'été.
- **Restaurants, cafés, hôtels toujours fermés** : le 11 mai restaurants, cafés et hôtels resteront fermés. Il n'y aura pas de festival avant la mi-juillet.
- **Frontières fermées jusqu'à nouvel ordre** : les frontières de la France avec les pays non-européens resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.
- **Une aide exceptionnelle aux familles modestes** : une aide pour les familles les plus modestes et pour les étudiants les plus précaires sera octroyée dans le cadre de la crise.

Toutes ces informations sont communiquées sous réserve de décisions gouvernementales à venir.

À la UNE!

LES MESURES PRISES PAR LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Mairie : accueil téléphonique et renseignements

L'ensemble des services municipaux sont fermés mais :
• L'accueil téléphonique de la mairie est maintenu au **03 89 72 01 40**, notamment pour l'état civil et pour répondre à toutes les questions des habitants,
• L'adresse **mairie@biesheim.fr** est relevée et traitée.

Déchetteries fermées et déchets ménagers

La communauté de communes a fermé les déchetteries du territoire sur décision gouvernementale, mais nous rappelons que les points d'apport volontaire sont accessibles. De plus 4 levées supplémentaires gratuites des bacs d'ordures ménagères sont accordées pour la période d'avril à mai (2 levées / mois). Les biodéchets sont exceptionnellement acceptés dans ces bacs.

Commerces et services aux habitants

- Les restaurateurs GROFF et LA TABLE DE CATHERINE proposent des repas à emporter et la livraison sur commande aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes à mobilité réduite et/ou isolées.
- Carrefour Express propose la livraison à domicile de denrées alimentaires ou des articles de première nécessité, sur commande pour ces mêmes personnes précitées.
- La pisciculture REIN propose aussi une vente à emporter tous les matins de 9h à 12h.
La restauration rapide LE RENCARD quant à lui est ouvert tous les soirs à partir de 17h30 pour des ventes à emporter.
La pizzeria L'ARLEQUIN prépare des plats à emporter dès le 1er mai, les vendredis, samedis et dimanches soirs.
Le restaurant LA BOITE À SEL propose des ventes à emporter tous les midis sur son parking.
- A noter aussi, la pharmacie est ouverte aux horaires habituels et propose également un service de livraison des médicaments.
- En cette période où tout est disponible en quelques clics, n'oublions pas ceux qui sont à quelques pas. Soutenez nos producteurs en consommant local et de saison. Plus d'informations sur : www.paysrhinbrisach.fr/manger-local



Service d'aide sociale / CCAS

- Sur la base du registre canicule, les personnes vulnérables sont régulièrement contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur apporter un soutien moral,
- Le cabinet des infirmiers assure les tournées ainsi que la livraison des médicaments pour leurs patients,
- Le CCAS dispose d'une équipe de bénévoles disponibles en cas de besoin.



La médiathèque garde le lien avec nos aînés

- La commune de Biesheim, grâce à la médiathèque et le club Media, souhaite garder le lien avec ses aînés lors de cette période de confinement.
- Les bénévoles du club MEDiA sont en contact avec les structures pour personnes âgées du territoire, à savoir : la Girandière à Volgelsheim, la Roselière à Kunheim et l'EHPAD de Neuf-Brisach. Un échange de messages, de dessins d'enfants, de lettres est mis en place, les aînés peuvent y répondre et ainsi communiquer pour rompre l'isolement.

« Un masque pour les Haut-Rhinois »

Avec l'Association des Maires du Haut-Rhin et le Pôle Textile Alsace, le département du Haut-Rhin lance un partenariat à destination des communes qui le souhaitent pour garantir un masque lavable et réutilisable, gratuit et 100% Made in Alsace à chacun.

La ville de Biesheim s'inscrit bien entendu dans ce dispositif... on vous en dit plus très bientôt !

Eau chlorée, information du syndicat des eaux

L'Agence Régionale de Santé (ARS), au titre du principe de précaution, a demandé aux établissements chargés de la gestion de l'eau potable de mettre en œuvre les mesures de chloration, bien que la présence de coronavirus dans les ressources d'eau potable soit peu probable.

Ces mesures sont en application depuis le 18 Mars 2020. C'est la raison pour laquelle les abonnés peuvent ressentir une certaine odeur.

Afin d'éviter ces odeurs, il suffit de laisser reposer l'eau à l'air libre dans un contenant avant de la consommer.

Réouverture du bureau de Poste de Neuf-Brisach

Suite à la sollicitation de Gérard HUG, Maire de Biesheim, pour la réouverture d'un bureau de LA POSTE proche de chez nous et à l'intervention du Député Eric STRAUMANN, celui de NEUF-BRISACH sera ré-ouvert à partir du lundi 20 avril, sous réserve de l'achèvement de travaux d'aménagement (pose d'un Plexiglas).

Le bureau de Neuf-Brisach sera ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00.



Volet économique, soutien aux entreprises

- Beaucoup d'entreprises, commerces, artisans subissent de plein fouet l'épidémie de coronavirus. C'est toute l'économie française qui est touchée !
- La commune de Biesheim et la communauté de Communes du Pays Rhin Brisach au travers de sa cellule "économie" restent en contact avec les entreprises, artisans et commerçants du territoire.
- La Région Grand Est et la Banque des Territoires (Caisse de dépôts et consignations) en partenariat avec les Conseils départementaux et les intercommunalités du Grand Est, ont créé le "prêt résistance", afin de soutenir la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises fragilisée par la crise sanitaire. Pour tout renseignement : **contact-eco@paysrhinbrisach.fr**

Pour réduire la circulation du virus : je limite les contacts et j'applique scrupuleusement les gestes barrières

Pour chacun de mes déplacements, je me munis d'une attestation

COVID-19



travail

Je peux continuer à travailler,
grâce au télétravail

Si le télétravail n'est pas possible :

Je peux me rendre au travail en utilisant les transports en commun ou par mes moyens personnels, muni d'une attestation et d'une carte d'identité ; mon employeur est tenu d'adapter mes conditions de travail pour assurer ma sécurité.

En revanche :

Je ne dois pas faire de réunion inutile ; j'organise mes réunions par visioconférence ou conférence téléphonique.

vie quotidienne



Je dois sortir seul
sauf si je dois accompagner une
personne âgée ou une personne
en situation de handicap

Je reste chez moi, mais :

Je peux faire mes courses en respectant les gestes barrières et une distance d'1 mètre avec les gens qui m'entourent ; je peux aller à la banque ; je peux faire le plein de mon véhicule ; je peux me faire livrer mes repas et mes courses à mon domicile ; je peux aller à la pharmacie ; je peux effectuer une sortie indispensable à l'équilibre de mon enfant ; je peux déposer mes enfants en garde si je suis un personnel soignant ; je peux promener mon chien ; je peux pratiquer une activité physique individuelle en extérieur à proximité de mon domicile.

En revanche :

Je ne dois pas sortir si je suis malade ; je ne dois pas sortir si mon conjoint ou mes enfants sont malades ; je ne dois pas rendre visite à ma famille et à mes amis ; je ne dois pas me déplacer ou utiliser un véhicule sans raison ; je ne fais pas de sport en salle.



santé

Je dois respecter
les règles

Si mon état de santé le justifie :

Je peux me rendre dans un laboratoire d'analyses après accord de celui-ci ; je peux me rendre chez mon médecin après l'avoir contacté, tout en favorisant la téléconsultation dès que possible ; je peux donner mon sang ; je peux me rendre à la maternité pour le suivi de ma grossesse ; je peux me rendre à l'hôpital dans le cadre du traitement de ma maladie chronique ; j'ai des symptômes, évoquant le Covid-19, j'évite les contacts et j'appelle mon médecin ; si j'ai des difficultés respiratoires, j'appelle le 15.

En revanche :

Si je présente des symptômes évoquant le Covid-19, je ne dois pas me présenter spontanément aux urgences, je ne dois pas me rendre chez mon médecin sans l'avoir contacté avant.

lien social



je prends des nouvelles
de mes proches

Je reste chez moi, mais :

Je peux créer une boucle d'entraide avec mes voisins ; je peux sortir dans mon jardin, sur mon balcon ou ma terrasse ; je peux téléphoner ou écrire à mes proches ; je peux rester dans un hôtel ou une cité U sans y manger sauf dans ma chambre.

En revanche :

Je ne dois pas rendre visite à mes voisins, je ne dois pas organiser ni me rendre à une réunion amicale ou familiale, ou pique-niquer.

voyages

Je suis un ressortissant
français à l'étranger



Si nécessaire :

Je peux rentrer en France, en contactant mon ambassade au besoin.

En revanche :

Je ne fais aucun déplacement pour les loisirs ou pendant mes congés.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable

Vous avez des questions
sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

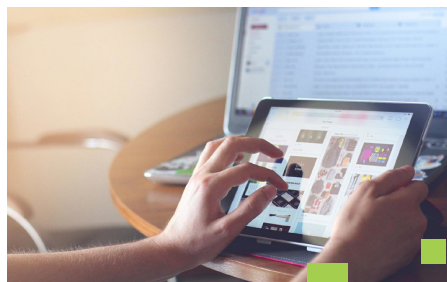
(appel gratuit)

TELECHARGER L'ATTESTATION

L'attestation dérogatoire de déplacement est disponible en version numérique via ce lien : media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/

La version papier, en PDF, est disponible sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Des attestations sont disponibles chez les commerçants et déposées dans les boîtes aux lettres des personnes qui le demandent dans le cas où elles ne peuvent se déplacer ou si elles n'ont pas d'ordinateur, pas d'imprimante.
Informations au 03 89 72 01 40



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Gérard HUG, Maire de Biesheim

COMITÉ DE RÉDACTION
Nadine URBAN, Lionel KRETZ,
Martine ECKLE, Céline PETITGENAY

MISE EN PAGE
Service Communication & Animation
de la Ville de Biesheim

IMPRESSION
Imprimé par nos soins

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
Ville de Biesheim, Mars Rouge,
Lionel KRETZ, Pixabay

Numéro édité le 16 avril 2020.
Ne pas jeter sur la voie publique.
Gratuit.



Mairie
13 Grand'Rue
68600 Biesheim
Tél. 03 89 72 01 40
mairie@biesheim.fr
biesheim.fr